

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25061977

le.



28 AVR. 2025

Greffe

N° d'entreprise : **0779 820 018**

Nom

(en entier) : **LR CONSULT**

(en abrégé)

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue des Libellules, 39 à 4100 Boncelles**

Objet de l'acte : Transfert du siège social.

La séance se tient au siège social et est ouverte à 11 heures sous la présidence de Madame Thonon Léna (administrateur).

Madame la présidente constate que l'ensemble des parts est présent ou représenté ainsi qu'en atteste la liste des présences ci-annexée et qu'il n'est pas nécessaire de justifier des formalités de convocation.

Madame la présidente donne ensuite lecture de l'ordre du jour, à savoir :

☐ Transfert du siège social.

L'assemblée acte à dater de ce 01 janvier 2024 le transfert du siège social de la rue des Libellules 39 à 4100 Boncelles à la Rue Bruyère de Gomzé 1a à 4140 Gomzé-Andoumont.

L'assemblée acte à l'unanimité ce transfert de siège social et d'exploitation à dater du 01 janvier 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30 après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Thonon Léna,
Administrateur.

Déposé en même temps le procès verbal de l'AGE du 24/01/2024.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/05/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)